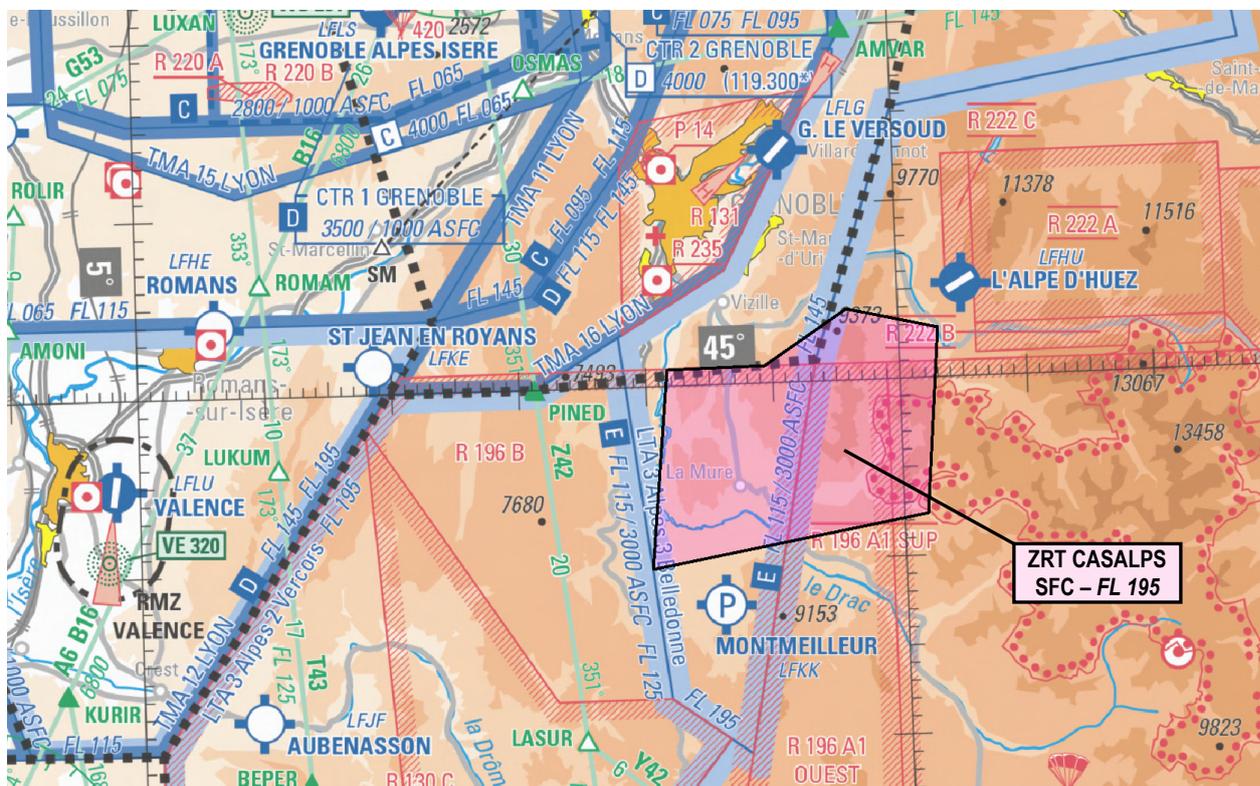


Objet : Création d'une zone réglementée temporaire (ZRT) pour l'exercice CASALPS

En vigueur : Du lundi 23 octobre 2023 à 06h00 au vendredi 27 octobre 2023 à 15h00

Lieu : FIR : Marseille LFMM - AD : L'Alpe d'Huez LFHU, Montmeilleur LFKK



Extrait carte SIA 1 / 1 000 000 - Edition 1-2023

ACTIVITÉ

Exercice mettant en œuvre un grand nombre d'aéronefs de combat pour des missions d'appui air/sol.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

ZRT activable :
23 OCT et 25 OCT : 0600-1600
24 OCT et 26 OCT : 0600-2100
27 OCT : 0600-1500

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :
RAMBERT INFO : 143.550 MHz
MARSEILLE CTL : 126.705 MHz
MARSEILLE INFO : 124.500 MHz
LYON INFO : 135.525 MHz
LYON APP : 131.315 MHz

GESTIONNAIRE

DIREX

STATUT

Zone réglementée temporaire (ZRT) activable qui se substitue aux portions d'espaces aériens avec lesquelles elle interfère.

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG / CAM : contournement obligatoire sauf pour :

- les aéronefs participant à l'exercice,
- les aéronefs assurant des missions de secours, de sauvetage, de douane, de police ou de sécurité civile, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions après notification auprès de l'organisme gestionnaire.

SERVICES RENDUS

CAG / CAM : Information de vol et d'alerte.

LIMITES LATERALES ET VERTICALES

ZRT CASALPS

Limites latérales

45°00'57" N, 005°49'23" E
 45°04'00" N, 005°55'57" E
 45°02'47" N, 006°03'09" E
 44°52'22" N, 006°01'50" E
 44°49'44" N, 005°40'05" E
 45°00'53" N, 005°41'42" E
 45°00'57" N, 005°49'23" E

Limites verticales

SFC / FL195

A l'exception de la partie interférente avec le Parc National des Ecrins où le plancher est rehaussé à 3300 ft AGL

DISPOSITIONS PARTICULIERES

Activités aéromodélisme suspendues :

- AEM 9592
- AEM 9656
- AEM 9584
- AEM 9588

Aérodromes à usage restreint inutilisables : CRETE DE BROUFFIERS (LFA024), L'ALPE DU GRAND SERRE (LFA080)

Pas d'activation des zones LF-R 221 et LF-R 222 durant les créneaux d'activation de la ZRT CASALPS

ORGANISMES A CONTACTER

Avant l'exercice :

Questions relatives au SUP AIP :
 COMALAT- section espace : 01 41 28 82 14 ou 01 41 28 82 11

Questions relatives à l'exercice :
 BOI 93 RAM : 04 56 85 73 05 ou 04.56.85.71.41

Pendant l'exercice :

Directeur d'exercice du 93e RAM :
 06 74 59 34 22